

Le mot du maire

Dans un contexte difficile, dû notamment aux baisses des dotations, marqué aussi par le désengagement accéléré de l'Etat qui impose aux collectivités des dépenses supplémentaires, notre collectivité subit comme les autres communes une réduction de ses ressources financières risquant de mettre en cause non seulement notre capacité d'investissement dans de nouveaux projets mais aussi de dégrader les services offerts aux administrés.

Cette réalité nous contraint à la prudence, nous impose de diminuer les dépenses de fonctionnement. Elle nous oblige à rechercher de nouvelles recettes et à optimiser et planifier les investissements, conditions essentielles à la réussite de notre projet collectif. Bonnes vacances

ZOOM sur le site internet www.cerences.fr

Mairie

Présentation des comptes rendus de conseil, des bulletins Cérences infos et de la réglementation.

Associations

Présentation de toutes les associations, leurs activités et contacts.



Cérences > les services

LE GITE venez visiter !

Navigation: Mairie, Services, Associations, Tourisme, Localisation

Sub-navigation: Enfance et jeunesse, Commerce et industrie, Equipements, Seniors, Santé

Recherche...

5 onglets (Mairie, Services, associations, tourisme, localisation) cliquez sur chacun.

Promenez vous sur le site!!
Partez à la découverte de Cérences, de son histoire, de ses activités.

« Le gîte venez visiter »
En cliquant dessus accès à une description du gîte et au tarif.

Actualités de Cérences, réactualisées toutes les semaines. N'hésitez pas à transmettre vos infos à mairie.cerences@orange.fr

os samedi 6 juin

Portes Ouvertes des écoles
Les modalités d'inscription dans les deux écoles sont les mêmes. Il ... [Lire la suite](#)

Construire à Cérences
Cérences, une ville attractive Ville de 1800 habitants, Cérences dispo... [Lire la suite](#)

Champs de Foire : Abri bus plus grand
Le conseil Général a installé un nouvel abri du bus

Services

Présentation autour de la commune. 5 rubriques : enfance et jeunesse, commerces et industries, équipements communaux, seniors et santé. Par exemple : le menu de la cantine est à consulter dans la rubrique « enfance et jeunesse » puis restauration scolaire. Pour trouver les tarifs de location de la salle des fêtes aller dans « équipements communaux » puis « salle des fêtes ».

Tourisme

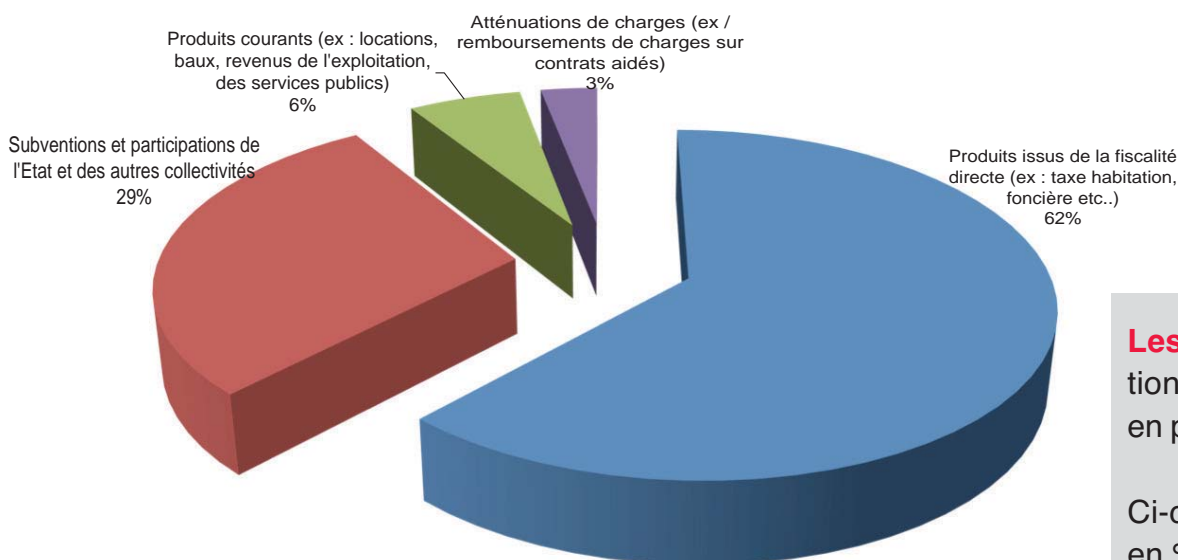
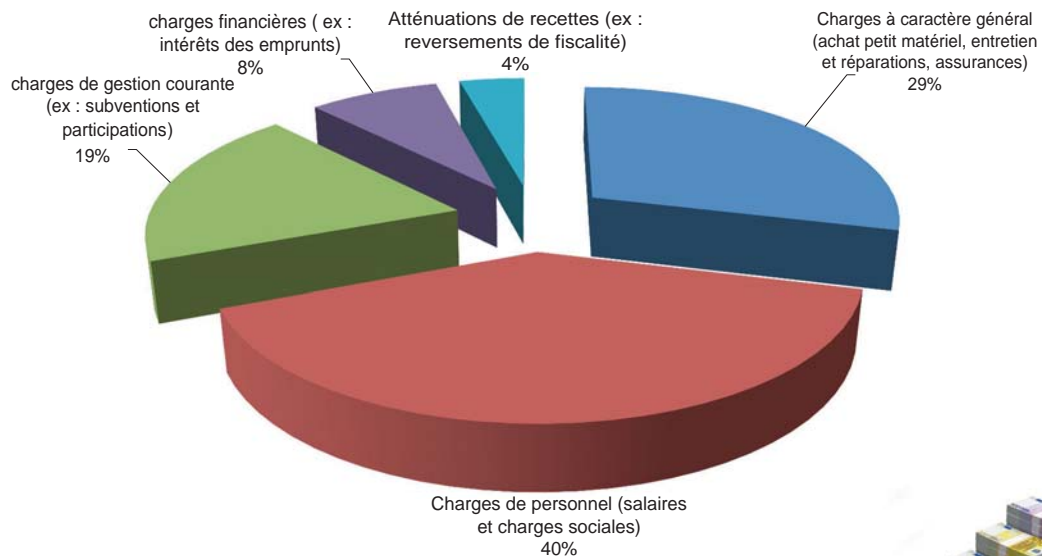
Valorisation la commune : son histoire, sa situation, son patrimoine les loisirs, et les activités phares de la région et présentation des hébergements touristiques publics et privés.

Budget de fonctionnement communal

Le budget prévisionnel de fonctionnement 2015 s'équilibre à hauteur de 1 677 221 €

Les dépenses de fonctionnement se divisent en plusieurs catégories.

Ci-contre la répartition en % par catégorie



Les recettes de fonctionnement se divisent en plusieurs catégories.

Ci-contre la répartition en % par catégorie

Et aussi

Bancs



L'équipe technique a procédé à la restauration d'une quinzaine de bancs publics.

Composteur

Des composteurs pour jardin seront disponibles gratuitement à la rentrée de septembre. Il suffit de s'inscrire en mairie pour en réserver un.

École Jacques Prévert : Rythmes scolaires 2015-2016

L'organisation mise en œuvre cette année est reconduite à partir de 15h30 les lundis mardis et jeudis.

Parcelle Réseau Ferré de France

Le conseil a validé l'achat d'un terrain de 1863 m² à proximité de l'ancienne gare au prix de 6500 €HT. Ce terrain donnera un accès aux parcelles dans le but d'une éventuelle extension de la zone industrielle.

Fleurs à

Les plan
Jacques



Police r

Le Cons
en plac
électron
champê

Budget d'investissement communal

Le budget prévisionnel d'investissement 2015 est chiffré à 817724 €

Ce budget d'investissement reprend les travaux du site du lavoir, les travaux restants à réaliser au gîte ainsi que les travaux inscrits au contrat de territoire.

La baisse des dotations de l'État a été confirmée en mars dernier. Pour la commune de Cérences, cela signifie une baisse des dotations pour 2014 de 9500 €. En 2015 elle sera environ de moins 23000 €. En 2017 la diminution cumulée sera supérieure à 80000 €.

Depuis quelques années, la collectivité a réalisé des investissements importants. Ces réalisations ont été possibles grâce aux concours des banques. Le gîte a nécessité la mise en place d'un crédit de 500000 €. Actuellement le montant de la dette s'élève à plus de 2270000 €.

Face à ces réalités, nous espérons maintenir nos projets d'investissements néanmoins la sagesse, assortie d'une gestion raisonnée, nous incite à réfléchir la mise en place de certains investissements.

Tarif du gîte du lavoir

	Basse saison (octobre -avril)	Haute saison (mai -septembre)
Personne/ nuit	18 € la nuitée	20 € la nuitée
Gîte complet 1 nuit en semaine	300,00 €	400,00 €
Gîte complet week-end Du vendredi 16h au dimanche 16h	500,00 €	600,00 €
Gîte complet 1 semaine	1 500,00 €	1 600,00 €
Location draps taie	5 € /pièce	
Caution	500,00 €	
Chèques vacances	OUI	
Animaux	NON	

à l'école

Plantations extérieures de l'école et des Préverts ont été réalisées.



urale :

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un système de verbalisation automatique qui permettra au garde champêtre de sanctionner les incivilités.

Gîte du lavoir

Le gîte et l'aire de stationnement pour camping-car seront opérationnels début juillet après le passage de la commission de sécurité. Le gîte est labellisé Gîte de France 3 épis.



Droit des sols: Granville Terre et Mer, lors de son conseil communautaire du 4 novembre 2014, a créé un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables et certificats d'urbanisme). Ce service s'adresse aux

communes du territoire compétentes pour délivrer les autorisations du droit des sols, c'est-à-dire dotée d'un PLU/POS exécutoire ou d'une carte communale adoptée après Mars 2014. A compter du 1er juillet 2015, ces communes étant situées dans un EPCI de plus de 10 000 habitants ne pourront plus

bénéficier de la mise à disposition gratuite des services instructeurs de l'État. La commune adhère au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols mis en place par la communauté de communes Granville Terre et Mer.

Cérences plus agréables: Quelques règles à respecter

Régulièrement des dépôts sauvages sont constatés au pied des points propreté. Les ordures ménagères doivent être placées en bordure de voie publique au plus tôt à 18 h la veille de leur enlèvement. (Arrêté de 23 juillet 2013).



Le Conseil Municipal a décidé de pénaliser les contrevenants d'une participation aux frais d'enlèvement de 120 €.

Nous demandons aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections faites sur les lieux publics (trottoirs, parterres de fleurs, pelouses).



La propreté est l'affaire de tous.

Fête du jeu et du jouet

Cette semaine médiévale a été coorganisée par Rejouets, L'office de tourisme du canton de Bréhal, Familles Rurales, le RAM et le service des sports de la commune du 9 au 15 mars. De nombreux participants de tous âges ont profité des animations. Un succès pour cette première. A renouveler.



Médiathèque

samedi 11 avril des centaines de livres ont été proposées à la vente, issus du désherbage de la médiathèque. Les invendus ont été donnés à Amnesty International.

Agenda

- | | |
|---|--|
| Dimanche 28 juin | Concours de palet (champ de foire) |
| dimanche 5 juillet | Vide grenier (comité de jumelage) |
| dimanche 12 juillet | Fête du village (comité des fêtes) |
| samedi 18 juillet et dimanche 19 | Ball-Trap (société de chasse) |
| samedi 25 juillet | Concours de palet (champ de foire) |
| mercredi 29 juillet | Concours de palet (champ de foire) |
| vendredi 21 août | Don du sang |
| samedi 29 août | Concours de palet (champ de foire) |
| samedi 5 septembre | Forum des associations |
| 18 19 20 septembre | Accueil des anglais de Bere Regis (comité de jumelage) |
| samedi 26 septembre | Concours de palet (champ de foire) |
| dimanche 4 octobre | Repas des cheveux blancs (Salle des fêtes) |

